



Conseils aux candidats Parcoursup et aux candidats professionnels pour valoriser son dossier d'inscription

C NOE directrice

Centre Hospitalier Charles Perrens - 121 rue de la Bécade - CS81285 - 33076 Bordeaux - www.ch-perrens.fr



Version 12 janvier 2023

Pour mettre votre dossier en valeur, avant de vous préinscrire en tant que bachelier sur la plateforme Parcoursup ou en tant que candidat de la formation professionnelle continue sur notre site <https://iform.ch-perrens.fr>, il est fortement conseillé de prendre connaissance de ce support qui a pour ambition de vous aider dans l'élaboration de votre dossier d'inscription quel que soit votre statut. Il est par ailleurs recommandé de visualiser :

- . Le webinaire *"Les modalités d'admission en IFSI, conseils pour annoter son dossier Parcoursup"* dans lequel il y a des démonstrations d'utilisation de la plateforme Parcoursup
- . Le webinaire *« Le métier infirmier et la formation » d'E. Hiriart et E. Ruiz (réalisé en 2021 mais toujours d'actualité)*
- . Les vidéos qui témoignent de l'exercice infirmier dans divers secteurs d'activités.

Si vous souhaitez vous inscrire sur l'IFSI Charles Perrens, il convient de relever que la promotion de l'exercice infirmier en santé mentale et en psychiatrie est une priorité pour cet institut.

Plan

Important : Public concerné par Parcoursup	2
Projet de formation infirmière : des questions avant de candidater ?	3
Elaboration de son projet : les attendus nationaux	5
Groupement des IFSI de l'Université de Bordeaux	7
Deux modalités d'admission en IFSI	9
Parcoursup pour les candidats relevant de la situation 1	9
Pré-inscription directe auprès de l'IFSI de son choix pour les candidats relevant de la situation 2 ..	10

Important : Public concerné par Parcoursup

Les modalités d'inscription via Parcoursup concernent les **candidats bacheliers** ou en reconversion.

Il est fortement conseillé aux professionnels quel que soit leur domaine d'exercice dont les aides-soignants, les auxiliaires de puériculture, infirmiers étrangers justifiant d'une durée minimum de 3 ans de cotisation à un régime de protection sociale d'opter pour les modalités d'admission par épreuves pour ne pas « être noyé » dans la masse des candidats de Parcoursup. Le taux de réussite pour ces candidats y est plus important. Il leur suffit de constituer leur dossier via le site de l'institut de leur choix.

Les médecins, les sages-femmes de nationalité étrangère ou française ainsi que les étudiants en médecine qui ont validé leur 6^{ème} année de formation ne sont pas concernés par ces modalités d'admission. Ils bénéficient d'une formation spécifique sur environ 5 mois qui leur permet une présentation directe au diplôme d'Etat Infirmier. L'IFSI Charles Perrens est habilité pour assurer cette formation spécifique. Toutes les informations sont sur le site : <https://iform.ch-perrens.fr/formation-continue>

Les étudiants infirmiers : Tout candidat qui s'inscrira sur la plateforme Parcoursup pour la formation IFSI devra répondre à 3 questions et attester sur l'honneur :

- Qu'il n'est pas actuellement inscrit en IFSI
- Qu'il n'est pas en situation d'avoir interrompu la formation en IFSI pour laquelle il candidate
- Qu'il n'est pas concerné par une décision d'exclusion encore en cours prise par l'institut de formation paramédical dans lequel il était inscrit et qui ferait obstacle à son admission en IFSI à la rentrée de septembre 2023

Les étudiants infirmiers qui souhaitent changer d'IFSI doivent formaliser une demande de mutation auprès de l'institut dans lequel il aimerait muter.



Projet de formation infirmière

Des questions avant de candidater ?

Pourquoi devenir infirmier ?

Comment ce projet professionnel et de formation s'inscrit dans votre projet de vie ?

Ai-je les capacités et aptitudes attendues pour suivre la formation ?

le sens des responsabilités (dire les choses), de concentration, d'adaptation (aller en stage), rigueur (dans les horaires), savoir s'organiser, être capable de travailler en équipe, résistance à la fatigue, psychique et physique, capacité à s'engager (stage wkd et nuit), curiosité

Tout ce questionnement va pouvoir vous permettre d'élaborer votre projet de formation inciter à faire recherches, aller sur sites informations dont Parcoursup

Où suivre sa formation ? [Statistiques/établissements sur Parcoursup](#)



Avant de vous préinscrire, il convient de réfléchir à votre projet de formation. Cette réflexion vous permettra d'élaborer **votre projet de formation** pour Parcoursup **si vous êtes candidat bachelier** ou vous permettra d'élaborer votre dossier de candidature (CV, lettre de motivation, entretien...) **si vous êtes candidats relevant de la formation professionnelle**.

Posez-vous les questions suivantes et essayez d'y répondre par écrit, cet exercice vous aidera à rédiger votre projet :

Pourquoi vous voulez devenir infirmier ? Devenir Infirmier, c'est faire le choix d'un métier particulier, celui d'un métier porteur de valeurs humaines telles le respect, la loyauté, l'honnêteté et la responsabilité... cf. le webinaire « *Le métier d'infirmier et la formation* » et les vidéo de témoignages infirmiers.

Comment ce projet professionnel/de formation s'inscrit dans votre projet de vie

Avez-vous pensez au financement de votre formation ? La formation dure 3 ans. Il est impossible de concilier un travail salarié à temps complet en parallèle. La formation est intensive et elle demande beaucoup d'investissement personnel (travail personnel en plus des cours et des stages).

Avez-vous les aptitudes pour suivre la formation ? Avez-vous le sens responsabilités, êtes-vous capable de questionner en cas de doute, en cas de problème de concentration ? Avez-vous des capacités d'adaptation ? Vous allez réaliser des stages et devoir apprendre auprès d'équipes soignantes avec des dynamiques différentes, auprès de patients ayant des besoins diversifiés, des attentes légitimes de considération, d'attention. Vous allez être confronté à la vulnérabilité, à des personnes ayant des souffrances psychiques et/ou physiques pour qui le pronostic vital peut être engagé.

Etes-vous vous-même en bonne santé ?

Avez-vous de la résistance physique? Les stages peuvent être lourd physiquement (portage, transfert...), d'une amplitude allant jusqu'à 12h et parfois de nuit.

Prenez-vous soin de vous ? Peut-on prendre soin des autres si l'on ne sait pas ou ne peut pas prendre soin de soi ?

Avez-vous de la résistance physique? Les stages peuvent être lourd physiquement (portage, transfert...), d'une amplitude allant jusqu'à 12h et parfois de nuit.

Avez-vous de la rigueur, dans les horaires ? Le matin, les stages peuvent parfois commencer à 6h30.

Etes-vous prêt à aller en stage un weekend sur deux ?

Où suivre sa formation ? Il y a beaucoup d'instituts de formation en soins infirmiers sur le territoire, êtes-vous prêts à changer de ville ? En avez-vous les moyens ? Quel loyer se pratique dans telle ville ?

Il faut prendre conscience que le métier d'infirmier exige des qualités humaines, des capacités relationnelles, une aptitude de faire preuve d'attention à l'autre, une aptitude à collaborer et à travailler en équipe, à échanger et communiquer avec autrui. Si vous n'aimez pas le travail collectif, ce métier n'est pas fait pour vous. .

Tout ce questionnement va permettre d'élaborer votre projet professionnel.

Mais autre préalable indispensable : **Connaissez-vous les attendus nationaux retenus pour la formation en soins infirmiers ?**



Elaboration de son projet

Les attendus nationaux et critères généraux pour l'admission en IFSI

- **Intérêt pour les questions sanitaires et sociales** : connaissances dans le domaine sanitaire, médico-social et social, connaissance du métier, sens de l'intérêt général ;
- **Qualités humaines et capacités relationnelles** : aptitude à faire preuve d'attention à l'autre, aptitude à collaborer et à travailler en équipe, aptitude à échanger et communiquer avec autrui, pratique des outils numériques, capacité à se documenter et à communiquer dans une langue étrangère ;
- **Compétences en matière d'expression écrite et orale** : bonne maîtrise du Français et du langage écrit et oral ;
- **Aptitude à la démarche scientifique et maîtrise des bases de l'arithmétique** : aptitude à rechercher, sélectionner, organiser et restituer de l'information scientifique, aptitude à produire un raisonnement logique, maîtrise des bases de l'arithmétique ;
- **Compétences organisationnelles et savoir être** : rigueur, méthode, assiduité, capacité à s'organiser, à prioriser les tâches, autonomie dans le travail, créativité.

Centre Hospitalier Charles Perrens - 121 rue de la Béchade - CS81285 - 33076 Bordeaux - www.ch-perrens.fr



Il est très important de **connaitre les attendus nationaux** pour la formation à laquelle vous postulez, c'est même fondamental. Les attendus regroupent les diverses compétences qu'un candidat doit posséder pour réussir dans une filière de formation.

Pour la formation infirmière, ils sont nationaux. Ils sont consultables sur Parcoursup dans la section « caractéristiques » ou dans la notice de préinscription pour les candidats relevant de la formation professionnelle.

Chaque candidature est examinée sur la base des attendus nationaux listés ci-dessus quel que soit le profil du candidat et les modalités d'admission.

Exemple : Au travers de votre dossier quel que soit les modalités d'admission, le jury cherche à savoir si vous démontrez un intérêt pour les questions sanitaires et sociales. Quelles connaissances avez-vous dans ce domaine, du métier d'infirmier, avez-vous un sens de l'intérêt général ?

Pour les candidats via Parcoursup, les éléments sont nombreux : projet motivé, les « activités et centre d'intérêt », les bulletins de notes de 1^{ère}, terminale et au baccalauréat, les appréciations, la fiche avenir si concerné. Si un candidat ne fournit pas de bulletins de notes

par exemple (baccalauréat datant de plus de 4 ans), le jury devra tout de même apprécier avec les éléments en sa possession l'aptitude du candidat à la démarche scientifique et sa maîtrise des bases arithmétiques.

Où se valoriser/aux attendus nationaux et critères généraux ?

Pour les candidats relevant de la formation professionnelle : dans le Curriculum Vitae, la lettre de motivation, au cours de l'entretien ... L'épreuve écrite permet de vérifier la maîtrise des bases arithmétiques, les qualités rédactionnelles, l'aptitude au questionnement...

Pour les candidats Parcoursup au travers du projet motivé celui-ci ne peut comporter que 1 500 caractères maximum, aussi n'oubliez pas d'annoter l'onglet « *activités et centre d'intérêt* » pour vous faire connaître.

Eviter la liste d'activités. Choisissez celles qui démontrent que vous avez le sens de l'intérêt général, que vous pouvez travailler en collectif, que vous avez le sens des responsabilités...

Exprimez-vous en faisant des liens, exemple : le fait de garder des enfants m'a permis de développer le sens des responsabilités, les enfants n'ont pas toujours conscience des dangers selon leur âge. J'ai appris à gagner la confiance des parents en leur faisant un retour sur la journée... Mon travail saisonnier a démontré mon sens de la rigueur : respect des horaires, des consignes...

Explicitez, démontrez mais avec authenticité et honnêteté.

Des éléments de preuve peuvent être exigés par l'institut lors de votre inscription, celle-ci peut être remise en cause en cas de fraude. Ce n'est pas parce que vous êtes admis que votre inscription sera automatiquement validée.

Pour les candidats étrangers, il convient de maîtriser le français et de pouvoir présenter une attestation B2 (niveau requis). Un entretien pourra être demandé pour vérifier la maîtrise du langage.

Quel que soit les modalités d'admission, n'attendez pas le dernier jour, pour élaborer votre dossier d'inscription. L'élaboration d'une lettre de motivation, d'un projet motivé, d'un CV prend du temps, c'est du travail. Rédigez en plusieurs étapes, relisez-vous à distance, reprenez ce que vous avez écrit. N'hésitez pas à partager votre projet afin de vous assurer qu'il est compréhensif et argumenté.



Groupement des IFSI de l'Université de Bordeaux

En référence à l'Arrêté du 31 juillet 2009 modifié relatif au diplôme d'Etat d'infirmier, tout IFSI fait partie d'un Groupement Universitaire

- 18 Instituts de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) constituent le Groupement de l'Université de Bordeaux.
- Un établissement pilote est désigné pour l'organisation de la commission d'examen des vœux

Groupement IFSI Université Bordeaux
Agen
Bagatelle - Talence
Bagatelle - John Bost - Bergerac Bayonne
CFPBNA Bordeaux Nord
CRF Bègles
CRF Lesparre
Charles Perrens - Bordeaux
CHU Bordeaux
CHU Bordeaux - Arcachon
Dax
Libourne
Marmande
Mont-de-Marsan
Orthez
Pau
Périgueux
Villeneuve-sur-Lot

Depuis 2009, tous les instituts conventionnent avec une université, ainsi les 18 IFSI de l'ex-Aquitaine sont rattachés à l'Université de Bordeaux. Ils constituent le Groupement des IFSI de l'Université de Bordeaux.

Chaque année, un établissement pilote du Groupement est désigné pour l'organisation d'une Commission d'Examen des Vœux des candidats. Ainsi pour la rentrée de 2023, l'IFSI de Périgueux en assure la présidence.

Que l'on soit candidat bachelier ou relevant de la formation professionnelle, l'admission est formalisée par la Commission d'Examen des Vœux d'un Groupement d'IFSI.



Modalités d'admission 2023

Situation du candidat	Modalité d'inscription
Situation 1 Elève de terminale ou étudiant en poursuite d'études ou personne titulaire du baccalauréat ou de son équivalence	Sur site plateforme Parcoursup
Situation 2 Tout professionnel dont aide-soignant, auxiliaire de puériculture, infirmier étranger ayant cotisés à un régime de protection sociale au moins 3 ans à la date de l'inscription aux épreuves (4821H).	Sur site http://iform.ch-perrens.fr
Situation 3 Les étudiants infirmiers en cours de scolarité ou en suspension de formation	Par courrier, adresser une demande motivée à la directrice avec copie du dossier pédagogique. Les candidats ayant un projet en santé mentale et psychiatrie sont priorités.
Situation 4 Les médecins, sages-femmes de nationalité étrangère ou française ainsi que les étudiants en médecine qui ont validé leur 6 ^{ème} année de formation bénéficient d'une formation spécifique de 635 heures.	Sur site http://iform.ch-perrens.fr/formation-continue/fiche-descriptive-de-la-formation-infirmiere

Important

Les médecins, les sages-femmes de nationalité étrangère ou française ainsi que les étudiants en médecine qui ont validé leur 6^{ème} année de formation ne sont pas concernés par ces modalités d'admission. Ils bénéficient d'une formation spécifique sur environ 5 mois qui leur permet une présentation directe au diplôme d'Etat Infirmier.

L'IFSI Charles Perrens est habilité pour assurer cette formation spécifique. Toutes les informations sont sur le site : <https://iform.ch-perrens.fr/formation-continue>

Les infirmiers étrangers doivent s'inscrire sur Parcoursup s'ils ne peuvent justifier de 3 ans d'un régime de protection sociale à la date d'inscription aux épreuves de sélection.

Les étudiants infirmiers. Tout candidat qui s'inscrira sur la plateforme Parcoursup pour la formation IFSI devra répondre à 3 questions et attester sur l'honneur :

- Qu'il n'est pas actuellement inscrit en IFSI
- Qu'il n'est pas en situation d'avoir interrompu la formation en IFSI pour laquelle il candidate
- Qu'il n'est pas concerné par une décision d'exclusion encore en cours prise par l'institut de formation paramédical dans lequel j'étais inscrit et qui ferait obstacle à mon admission en IFSI à la rentrée de septembre 2023

Les étudiants infirmiers qui souhaitent changer d'IFSI doivent formaliser une demande de mutation auprès de l'institut dans lequel il aimerait muter.

Deux modalités d'admission en IFSI

Parcoursup pour les candidats relevant de la situation 1

Les élèves en terminale, les bacheliers, les étudiants en poursuite d'étude, les professionnels bacheliers n'ayant pas trois ans de cotisation dans un régime de protection sociale doivent constituer un dossier sur la plateforme Parcoursup.

Principe de Parcoursup à retenir : vœux et sous-vœux

Vous pouvez formuler jusqu'à 10 vœux ou vœux multiples pour des formations sélectives (exemple BTS, CPGE, BUT, écoles, IEP/sciences Po, **IFSI**, EFTS, formations paramédicales, licences sélectives, écoles vétérinaires, etc.) ou non sélectives (licences, dont les licences "accès santé", et parcours spécifique accès santé - PASS), dans les lieux de votre choix, **sans les classer**.

Parmi ces 10 vœux, vous êtes limités à 20 sous-vœux **sauf** pour la formation infirmière qui est considérée comme une formation à vœux multiples avec dossier unique. Ainsi, le nombre de sous-vœux n'est pas limité (et n'est donc pas pris en compte dans la limite des 20 sous-vœux au total).

Néanmoins, vous êtes limité à **5 vœux pour la formation infirmière**.

Dans votre dossier candidat, sur la plateforme Parcoursup, un compteur indique clairement le nombre de vœux et de sous-vœux que vous avez formulé.

Exemple Paul, lycéen, est très intéressé par la formation d'infirmière, il s'est inscrit à trois Groupements d'IFSI ceux de la Nouvelle-Aquitaine : le Groupement de Bordeaux qui comprend 18 IFSI, le Groupement de Poitiers qui comprend 8 IFSI et le Groupement de Limoges qui comprend 6 IFSI.

Très important, il s'est préparé à avoir un plan B, il a fait un vœu en BTS EFS au lycée La Morlette et un autre vœu en BTS Esthétique au lycée La Morlette.

Paul totalise 5 vœux et 27 sous-vœux, il a dépassé les 20 sous-vœux mais ce n'est pas un problème car il n'est pas limité pour les sous-vœux en formation d'infirmière. Il aurait pu faire 10 vœux dont 5 maxi pour un Groupement d'IFSI mais il sait qu'il lui serait trop difficile de vivre trop éloigné de sa famille.

Pour les formations sélectives à dossier unique, telle la formation infirmière, le dossier de Paul sera étudié distinctement par chaque Groupement d'IFSI. S'il est admis dans un Groupement, il est admis pour l'ensemble des instituts qui constituent ce groupement.

Le calendrier

Les inscriptions et création du dossier du 18 janvier au 9 mars 2022, jusqu'au 6 avril pour finaliser le dossier et confirmer ses vœux. L'examen des dossiers a lieu entre avril et mai pour une réponse le 1er juin 2023.

Si vous êtes en liste d'attente, pour connaître le rang du dernier candidat admis en procédure principale, vous pouvez consulter sur Parcoursup – IFSI Charles Perrens – Voir la fiche de l'IFSI - Accédez à tous les chiffres clés. Selon votre classement, vous avez donc toutes vos chances en liste complémentaire.

Pré-inscription directe auprès de l'IFSI de son choix pour les candidats relevant de la situation 2

Les professionnels quel que soit leur domaine d'exercice dont les aides-soignants, les auxiliaires de puériculture justifiant d'une durée minimum de 3 ans de cotisation à un régime de protection sociale à la date d'inscription aux épreuves de sélection doivent constituer leur dossier via le site de l'institut de leur choix. Pour l'IFSI Charles Perrens aller sur <https://iform.ch-perrens.fr/ifsi-0/modalites-dadmission>

Il est fortement conseillé aux professionnels d'opter pour cette modalité d'admission pour ne pas « être noyé » dans la masse des candidats de Parcoursup. Le taux de réussite y est plus important.

Le calendrier

Les inscriptions vont du 3 janvier 2023 au 9 mars 2023 avec des épreuves écrites le 4 avril 2023 à 10h. Les entretiens sont planifiés ultérieurement. Les résultats sont affichés le 12 mai à 14h.

Pour toutes questions qui n'auraient pas été abordées, contact : secretariat.ifsi@ch-perrens.fr

Bon Projet et à bientôt.

C Noé directrice